

■ **Gunzinger Montage**, à Moutier, CH-073.1.013.937-3, exploitation d'une entreprise de montage industriel, raison individuelle (FOSC no 226 du 24. 11. 2003, p. 3, publ. 1273548). Selon ordonnance du 10.12.2003 du Président 3 de l'Arrondissement judiciaire I Courtelary-Moutier-La Neuveville, la procédure de faillite a été suspendue faute d'actifs. Le titulaire ayant cessé l'exploitation de son commerce, la raison de commerce est radiée d'office.

Journal no 3505 du 18.11.2005  
(03118206 / CH-073.1.013.937-3)